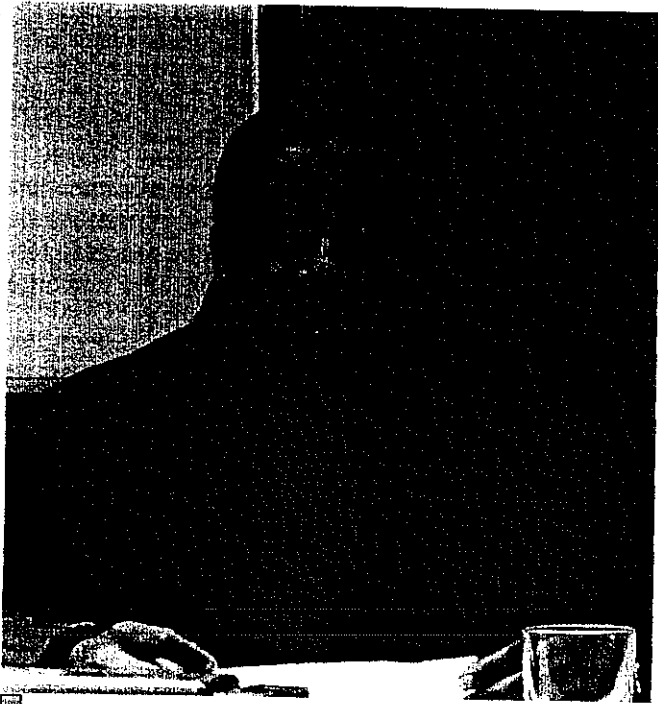


Un autre regard

Félicien Nshimiyimana



Félicien: «J'avais l'impression de parler en l'air»
(Photo Pierre-Emmanuel Hublet)

L'auteur de cet article a accepté de nous faire part de son cheminement dans sa procédure de demande d'asile en Belgique. En parler est pour lui une façon de rendre hommage aux personnes qui l'ont aidé à se sentir en terre d'accueil, après le Rwanda, même si cela n'était pas toujours évident.

Ma première présentation à l'office des étrangers a duré une longue journée de ± 13 heures. La procédure s'est limitée à l'identification. Photographies, empreintes digitales, déclinaison d'identité... Cette présence quasi-permanente de la police continue de me hanter. On sent en tous cas que la confiance, tant du côté des demandeurs d'asile, des policiers et des officiels est au plus bas. Personne ne croit en personne... surtout les demandeurs qui viennent du même pays. Mes espoirs de trouver des gens avec qui parler, à qui raconter ma misère pour enfin me décharger tombent à

l'eau et je commence franchement à douter, de moi, des autres... Ce soir-là, pas d'audition mais un ticket de bus pour le centre d'accueil ouvert.

Le centre d'accueil: un repos de 6 mois, pesant et interminable

Nous avons été hébergés dans un centre qui servait de sanatorium des années plus tôt. Le rythme de vie y était différent selon les individus, les provenances, le genre... Certains partaient le matin et ne revenaient que pour le souper. Les femmes passaient la plupart du temps à s'arranger les cheveux. Comme j'étais le seul homme de ma communauté, je m'occupais volontiers, à la grande satisfaction des mamans, des enfants rwandais qui n'avaient pas encore trouvé d'écoles. D'autant plus qu'elles étaient souvent confrontées aux questions pour le moins embarrassantes telles que «pourquoi on ne fait rien ici? Sommes-nous en prison?...» Les seuls moments où on espérait retrouver tout le monde était l'heure de table surtout le mercredi qui nous voyait manger des frites et du poulet.

Manger, dormir, manger, voilà à quoi se sont limités mes quatre premiers mois. Jusqu'à cette date-là en effet, je n'étais pas encore fixé sur ma demande d'asile. Entre temps, j'avais été entendu un après-midi du 31 décembre. La réponse ne tarda pas: demande non fondée. Je pense que l'atmosphère à l'Office des étrangers n'était pas aux interviews car j'avais l'impression de parler en l'air. Je perdais le fil de ma triste histoire car les collègues de mon interlocuteur ne cessaient d'entrer pour les vœux de bonne année. Je devais donc attendre que mon recours m'autorise à repasser l'audition. Elle aura lieu quand j'aurai quitté le centre. (Un article de loi stipulait qu'après 4 mois de séjour dans un centre d'accueil, un demandeur se verrait octroyer une aide par un CPAS).

Mon séjour au centre m'a véritablement permis de me reposer; sans me dire qu'il n'y aura peut-être pas de lendemain. Je me souviens que j'étais souvent surpris de cette paix. Des ambitions commencèrent à renaître: j'ai ainsi commencé à apprendre le néerlandais. Malheureusement, l'arrivée d'un nouveau pensionnaire faisait remonter la tension avec ses histoires d'horreur, surtout en provenance de la même région.

Sortir du centre, mais où aller et que faire?

J'ai éprouvé une joie intense, qui se transformera progressivement en frustration, le jour où on m'annonça enfin que je devais sortir du centre. Il me fallut 2 mois pour trouver un logement alors que je sillonnais tous les jours les quartiers de Bruxelles et que je scrutais pratiquement toutes les annonces du Vlan. Cela avec un gros problème d'argent car le CPAS me demandait d'avoir une adresse avant de commencer à bénéficier de l'aide sociale. Les propriétaires exigeaient quant à eux, que je fournisse une preuve de mes revenus avant de signer le contrat. Ce cercle vicieux est à la base de plusieurs problèmes pour la plupart des réfugiés. Je regrettais finalement la «protection» du centre d'accueil. En effet, dehors, je me sentais très vulnérable. Je sentais que je ne valais rien quand on me demandait quelles étaient mes garanties pour le remboursement du loyer. Voilà pour quoi j'ai habité pendant 6 mois un logement tellement sale que j'avais honte d'inviter mes amis africains... et pour l'avoir, cela ne fut pas aisé.

Le pire pour moi était la solitude et le sentiment d'être vraiment seul. N'avoir personne avec qui parler, avec qui partager. Pendant mes 6 premiers mois, je n'avais aucun nom belge dans mon agenda.

Le cycle 'dormir, manger, dormir' du centre recommençait. Hormis les fonctionnaires du CPAS et de l'Administration communale, il m'était pratiquement impossible de parler à un Belge. Quand je pense qu'aujourd'hui des Belges viennent manger chez moi, c'est un vrai miracle, d'autant plus que j'ai beaucoup d'amis de ma communauté qui ne connaissent aucun Belge en 4 années de séjour.

Une nouvelle famille et une nouvelle vie

Déjà quand j'étais dans le centre d'accueil, une dame rwandaise me dit qu'une certaine **Madame Marie-Noëlle** donnait de l'argent. Cela me semblait bizarre et invraisemblable. Puis j'appris que c'étaient des meubles et des prêts pour des garanties locatives. Cela commençait à se concrétiser dans ma tête d'autant plus que le besoin était précisément là.

Lors de ma recherche de logement donc, le propriétaire me demanda une caution en liquide sinon pas de studio. Je me dis alors qu'il fallait tester cette «fameuse et unique association du nom de Convivial».

La première surprise, contrairement aux autres institutions que je fréquentais, était la simplicité des lieux. Ensuite je fus reçu par des non-européens. Bizarre. J'avais subitement envie de demander à voir cette Madame Marie-Noëlle mais la chaleur était tellement présente sur tous les visages que je dus attendre. Je ne rencontrai pas Marie-Noëlle mais je reçus un chèque, sans avoir raconté mon histoire. Ce fut véritablement la première fois depuis 1994 que l'on me faisait confiance. Je passai la nuit à retourner cela dans ma tête

et à me demander comment des gens pareils pouvaient exister. Je me promettais de faire quelque chose mais quoi? En plus j'avais remarqué que là, «les Blancs» parlaient aisément avec tout le monde.

Sans idée fixe, je suis donc retourné le lendemain à Convivial. Quant on m'a demandé si je voulais rencontrer quelqu'un, j'ai répondu que je venais simplement dire que j'avais payé la garantie et que j'allais intégrer le studio. Je le dis spontanément comme si je m'adressais à un parent à qui l'on doit beaucoup. L'envie d'en dire plus m'envahissait et je me sentais vraiment comme chez moi. En sortant, j'ai rencontré une ancienne collègue d'école qui me dit qu'elle était bénévole à Convivial. Je lui ai demandé tout de suite quelles conditions remplir pour devenir bénévole. Il n'y en avait pas apparemment. On ne me demandait même pas ce que je savais faire. Tant mieux parce qu'en ce temps-là, je n'avais rien dans la tête. Je me remémore le premier jour où je dus taper un courrier... Marie-Noëlle me dit que c'était bien fait. Je revois tous les matins l'échange chaleureux de bisous. Je revois tout le monde qui me demandait si j'allais bien. Je revois surtout les bénévoles belges m'écouter parler et raconter ma vie. C'est vraiment le moment où je me sentis revivre. J'avais enfin retrouvé toute ma confiance dans le travail et surtout je comptais parmi une équipe dans laquelle j'avais une place.



Le moment où je me sentais revivre
(Photo Jean-Luc Fiémal)

Ce que représente Convivial pour moi

En parlant de Convivial, j'essaie vraiment d'être le plus neutre possible, mais je ne peux qu'en dire du bien. Je me demande souvent ce que je serais devenu si je n'avais pas été à cette asbl. J'essaie d'exprimer mes plus profonds sentiments et je constate alors avec certitude qu'elle m'a sauvé la vie. J'ai en tête la phrase de cette mamie qui ne parle pas bien français mais qui exprime franchement ses pensées en disant «je t'aime Convivial». ■